6 février 2015

L’actu du jour

« Aujourd’hui, il n’est plus très intéressant d’envoyer des espions voler des dossiers. »

Si tu es abonné(e) à l’hebdo 1jour1actu, tu découvriras dans le numéro qui sort aujourd’hui un article sur le service de renseignement français, la DGSE. Mais ce n’est pas le seul, d’autres services recherchent aussi des informations qui permettent d’empêcher de possibles attentats. Jean-Vincent Brisset, ancien membre des renseignements français, t’explique leur importance.

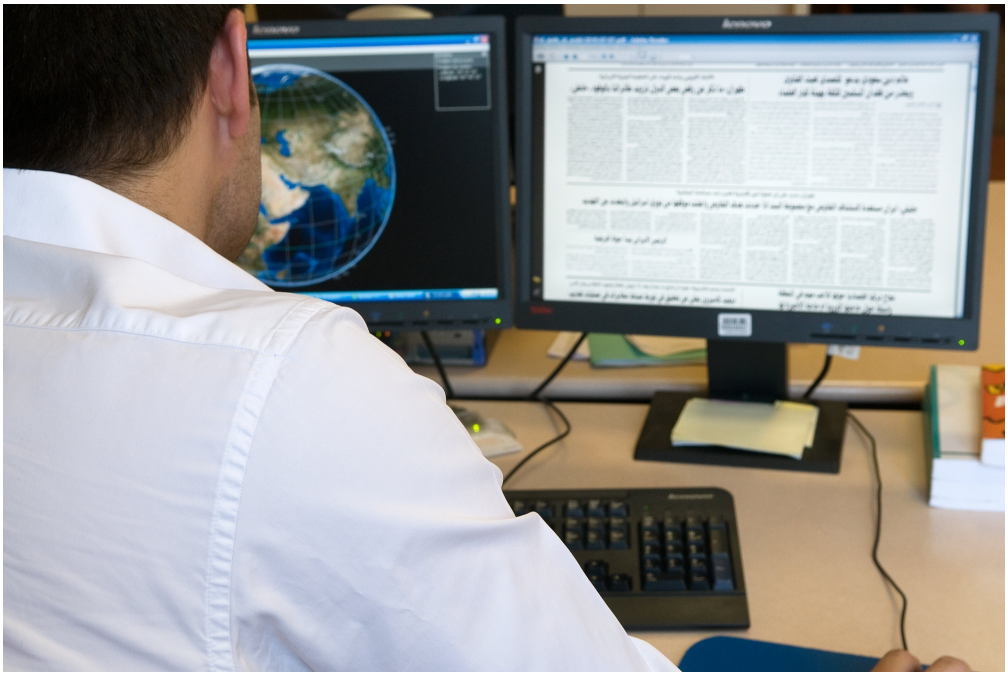

Sur cette photo, tu peux voir un agent du renseignement français en train de collecter des informations sur un site Internet. Aujourd’hui, cette source de renseignements concurrence l’espionnage traditionnel. © DGRE

Jean-Vincent Brisset ©DR

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que les attentats commis à Paris en janvier ont rappelé l’importance des services qui sont chargés, en France, dans le plus grand secret, de repérer de possibles personnes dangereuses.

1jour1actu : Dites-nous d'abord à quoi servent les services de renseignement ?

Jean-Vincent Brisset : Tous poursuivent le même but : repérer les individus qui pourraient nuire à la France et aux citoyens. Environ 10 000 personnes sont payées par l'État français pour accomplir cette mission.

1jour1actu : C'est un chiffre très important…

Jean-Vincent Brisset : En effet, mais nous ne vivons pas au pays des Bisounours. Nous avons des ennemis, et leur traque nécessite des moyens. Il y a d'abord la DGSE (*) [voir 1jour1actu n° 62]. Mais il y aussi plusieurs services qui œuvrent à l'intérieur de nos frontières comme, par exemple, la DPSD (*) : elle veille aux installations très importantes, comme les lignes électriques, que certains individus pourraient vouloir détruire.

1jour1actu : Il y a aussi la DGSI…

Jean-Vincent Brisset : Oui, la Direction générale de la sécurité intérieure qui compte environ 3 000 personnes. Entre autres missions, elle suit les individus suspectés de préparer des attentats.

1jour1actu : Où trouve-t-elle les informations ?

Jean-Vincent Brisset : Aujourd'hui, il y a tellement d'informations qui circulent sur Internet ou sur les portables, qu'il n'y a plus tellement intérêt à envoyer des espions pour voler des dossiers. Le travail n° 1 des agents de renseignement consiste à lire ou à écouter des informations accessibles à tous, dans les journaux, les sites Internet, dans la rue…, puis à les analyser.

1jour1actu : Parfois, il faut quand même aller chercher des renseignements dans le plus grand secret…

Jean-Vincent Brisset : Oui, par exemple, la DGSE écoute des conversations téléphoniques en secret. Mais il nous faut travailler dans le respect de la loi française, qui protège énormément la vie privée.
Du coup, les services n'ont le droit d'écouter les conversations téléphoniques que de 2 190 personnes à la fois. Quand ils ont atteint le nombre autorisé, ils ne peuvent pas écouter d'autres suspects. C'est ainsi qu'Amedy Coulibaly (*), qui était placé sur écoute, a été débranché, pour pouvoir espionner une autre personne qu'on jugeait plus dangereuse. Malheureusement, Coulibaly préparait l'attentat du 9 janvier, à Paris.

1jour1actu : Que faire pour être plus efficace ?

Jean-Vincent Brisset : Le gouvernement a pris des mesures comme celles d'embaucher de nouveaux agents de renseignement. Mais je pense qu'il faudrait surtout que la loi française soit plus souple pour permettre un travail plus efficace.

1jour1actu : Voyez-vous d'autres pistes ?

Jean-Vincent Brisset : Oui, les gendarmes forment un excellent réseau de renseignement, car ils sont partout, jusque dans les plus petits villages. Il faut encourager leur travail. Dans les prisons aussi, ça commence à bouger.

Des informations filtrent sur le comportement suspect de certains prisonniers. C'est important : on sait que des jeunes gens basculent dans le terrorisme lorsqu'ils sont en prison.
(*) Direction de la protection et de la sécurité de la défense
(*) DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure.

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com